

Turquie

Hevi/Roja Teze

Sommaire

Un contexte politique exacerbé
La question kurde, un tabou pour la presse turque
Hevi, entre condamnations et censure
Un espace d'expression alternative
La défense de la langue et de la culture kurde

Publier un journal en kurde, en turc ou dans les deux langues dont l'ambition est de défendre le droit des Kurdes, représente en Turquie un véritable pari. Néanmoins, malgré la censure et les tracasseries financières, on assiste depuis quelques années, plus particulièrement à Istanbul - ville très éloignée des zones kurdes du Sud-Est anatolien mais peuplée de centaines de milliers de Kurdes - à l'apparition d'une presse kurde engagée. Son tirage reste faible et l'espérance de vie relativement courte du fait de la répression judiciaire mais aussi du manque de moyens et de professionnalisme. Le périodique *Hêvi* (Espoir en kurde) a réussi avec plus ou moins de brio à allier un engagement indéfectible pour la défense de la cause kurde sans jamais basculer dans l'apologie de la violence. *Hêvi* ne paraît plus depuis le 29 mai 1999 mais un autre titre a déjà repris le flambeau sous le nom de *Roja Teze* (Le Nouveau Jour).

Un contexte politique exacerbé

Dans le contexte politique turc exacerbé et imprégné d'un nationalisme turc parfois outrancièrement chauviniste, largement diffusé dans la presse populaire, il ne faut pas s'étonner de trouver une certaine forme de radicalisme politique du côté kurde dont la rhétorique du PKK est le meilleur exemple. On touche ici en partie aux racines de la violence qui déchire la Turquie et singulièrement ses régions kurdes depuis plus d'une quinzaine d'années. Le discours du PKK y agit comme un miroir et renvoie sous une forme "kurdisée" la rhétorique nationaliste turque omniprésente, à fortiori dans des périodes d'euphorie médiatique comme lors du procès d'Abdullah Öcalan, leader historique du PKK. Plus la pression nationaliste turque - ressentie comme une oppression - est forte, plus les Kurdes taisent leurs divergences et font cause commune autour de symboles tels qu'Öcalan. La crainte de passer pour un traître auprès de sympathisants du PKK qui, en Europe comme en Turquie n'ont pas hésité à menacer physiquement les voix discordantes qui s'élevaient au sein de la mouvance kurde, explique aussi une certaine unanimité dans les prises de position.

La question kurde, un tabou pour la presse turque

La presse kurde s'inscrit dans le contexte plus général d'une presse turque très paradoxale. En effet, celle-ci est à l'image de la vie politique du pays, c'est à dire dynamique, parfois courageusement libérale - au sens philosophique du terme - souvent populonationaliste, tout autant que limitée par certains tabous quasi infranchissables. La question kurde constitue un de ces fameux tabous. Les quotidiens à gros tirage tels que *Milliyet* ou *Sabah* adoptent une ligne éditoriale conformiste où le nationalisme est valorisé, par exemple par des éloges aux familles de soldats tombés sur le front de la guerre anti-PKK. Paradoxalement, certains éditorialistes de ces mêmes journaux prennent des positions franchement libérales sur la question kurde en appelant les pouvoirs publics à se montrer plus laxistes à l'égard des revendications identitaires et à lâcher du lest sur les droits culturels.

Jamais les Kurdes, du moins ceux qui sont dans un processus de conscientisation de leur identité, ne se reconnaissent dans une presse omniprésente dite du "système". Un exemple parmi d'autres : pratiquement aucun article digne de ce nom n'est paru dans la presse turque concernant la réaction de la population des provinces du Sud-Est anatolien (à majorité kurde) suite à la condamnation à mort d'Abdullah Öcalan. On n'y parlait que de la joie des Turcs de voir l'"assassin de bébés" condamné à mort, alors que tout le monde sait que le sentiment est beaucoup plus contrasté chez les Kurdes. Le besoin d'une presse kurde reflétant le questionnement interne et les aspirations de cette majorité silencieuse ne fait donc aucun doute.

La concentration constitue une autre caractéristique de la presse turque, dont 85% est la propriété de deux grands groupes financiers (Dogan et Bilgin). Outre la plupart des quotidiens, des hebdomadaires, des stations de radio FM, ils possèdent aussi des chaînes de télévision grand public. On mesure mieux dans un tel contexte la modestie des moyens dont dispose un hebdomadaire comme *Hevi* devenu *Roja Teze*. Les conditions matérielles, en plus des incessantes tracasseries judiciaires, n'ont rien à voir avec celles des concurrents de la presse à grand tirage.

Dans cet environnement peu propice où il faut avoir l'âme d'un résistant pour se lancer dans le pari risqué de l'édition d'une presse kurde, quelques titres émergent (1). *Hêvi/Roja Teze* a appris à fonctionner avec deux rédactions, une en Turquie, l'autre en Allemagne, et compte tenu des tracasseries de tous ordres, le tirage ne doit pas dépasser quelques milliers d'exemplaires en Turquie, compte tenu du fait qu'il est interdit dans les régions kurdes de l'Est. Pour des raisons de sécurité évidente, les lecteurs en Turquie préférèrent ne pas s'abonner.

Hevi entre condamnations et censure

Hêvi - devenu depuis le mois de juillet 1999 *Roja Teze* (2) - est plutôt proche du Parti socialiste du Kurdistan (PSK) fondé par Kemal Burkay, intellectuel kurde et ancien cadre du Parti ouvrier turc (TIP), interdit à la suite du coup d'Etat de 1971, vivant actuellement en Europe. Le PSK, interdit en Turquie, et présent en Europe à travers le réseau associatif Komkar, dispose d'un relais en Turquie à travers une petite formation, le Parti de la démocratie et de la paix (DBP).

L'histoire de *Hêvi/Roja Teze* est une longue généalogie dans la plus pure tradition de la presse kurde. Le premier titre de cette série, *Azadi* (Liberté) qui paraît en 1991 a laissé la place à *Dengê Azadi* (La voix de la liberté), ensuite en 1995 à *Ronahi* (Lumière) avant de devenir *Hêvi* (l'Espoir) en novembre 1996 puis *Roja Teze* (Le nouveau jour) .

Le scénario est en général immuable : les journaux sont condamnés par une Cour de sûreté de l'Etat au nom de l'article 8 de la loi anti-terroriste ou de l'article 312 du code pénal pour des articles incitant soi-disant au terrorisme et au séparatisme et portant atteinte à l'intégrité de l'Etat. Si la Cour d'appel confirme le jugement, l'éditeur responsable est condamné à de très lourdes amendes qu'il n'est en général pas capable de payer. Dans ce cas, les responsables du journal doivent, pour pouvoir continuer, changer d'éditeur responsable et modifier leurs statuts en adoptant un nouveau label.

Lorsqu'une Cour de sûreté de l'Etat juge qu'un article porte atteinte à l'intégrité de l'Etat - et dans le cas d'une publication kurde comme *Hêvi* cela peut arriver souvent - elle décide que l'entièreté du numéro doit être interdit. Le numéro est alors saisi au moment de sa sortie chez l'imprimeur ou confisqué quelques heures après sa distribution.

Le 24 février 1999, la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul décidait d'interdire toute parution de *Hêvi* pour une période de dix jours. Conséquence de cette instabilité, *Hêvi* dispose d'une rédaction de rechange en Allemagne où le journal peut être imprimé et où il dispose d'ailleurs de nombreux lecteurs. Le 6 mars 1999 au moment où *Hêvi* pouvait à nouveau paraître en Turquie, une nouvelle décision de la même Cour de sûreté de l'Etat prolongait de dix jours l'interdiction de parution, puis à nouveau d'une semaine. Une nouvelle interdiction pour une durée de quinze jours fut encore décidée, obligeant finalement les responsables de *Hêvi* à jeter l'éponge. Le propriétaire du journal, son éditeur responsable, son rédacteur en chef et certains de ses journalistes sont sur le coup de plusieurs inculpations. Les amendes qui frappent le journal atteignent plusieurs milliards de livres turques. Les confiscations et interdictions de parution ont créé une situation intenable qui a finalement poussé la rédaction de *Hêvi* à tirer sa révérence.

Les prétextes ne manquent donc pas pour les Cours de sûreté de l'Etat qui usent de leur droit de censure comme bon leur semble. *Roja Teze* est assuré de connaître les mêmes ennuis. Plusieurs numéros ont déjà été confisqués avec des méthodes qui semblent purement arbitraires. Selon des journalistes de *Hêvi*, certaines inculpations concerneraient des articles qui n'ont pas été écrits ou dont les auteurs incriminés ne sont pas ceux qui ont écrit les dits articles.

Une autre mesure discriminatoire qui frappe *Hêvi* et *Roja Teze*, de même que les autres publications kurdes, est liée à l'Etat d'urgence (OHAL) dans certaines provinces du Sud-Est anatolien à majorité kurde. Suivant une décision émanant du super-préfet en charge de la zone d'urgence, les publications kurdes ne peuvent être distribuées dans la région. Or, c'est pourtant là que se trouve potentiellement la majorité des lecteurs. L'hebdomadaire kurde, qui dans la région circule sous le manteau, a tout de même un correspondant à Diyarbakir, la plus grande ville du Sud-Est, capitale symbolique des Kurdes de Turquie. Ce dernier, Mehmet Eren, n'a pas la tâche facile. En novembre 1998, il a été arrêté alors qu'il couvrait une grève de la faim et emprisonné arbitrairement pendant dix jours où il fut violemment torturé.

Un espace d'expression alternative

Le plus étonnant est l'acharnement des autorités turques à persécuter une publication qui se distingue par un ton modéré et qui pourrait même constituer une alternative à un mouvement kurde qui va en se radicalisant.

A une époque où le discours pro-kurde porté par la dynamique politico-militaire du PKK devient dominant et se voit même renforcé par la condamnation à mort d'Abdullah Öcalan, leader du PKK, la possibilité d'exprimer des opinions alternatives telles qu'on peut en lire dans *Hêvi* et *Roja Teze*, est nécessaire pour la pluralité du débat et le développement des idées démocratiques au sein du mouvement national kurde en Turquie. D'autant plus que si le procès Öcalan a fait monter la tension d'un cran, il suscite aussi des interrogations au sein même de la mouvance PKK qui s'interroge sur son avenir.

Cela n'empêche pas les journalistes d'exprimer leur solidarité avec Abdullah Öcalan (3) dont la décision de peine de mort est condamnée au nom du respect des droits de l'homme et de la recherche d'une solution pacifique à la question kurde. *Roja Teze* comme *Hêvi* n'est pas un périodique anti-PKK mais, face à un Abdullah Öcalan mythifié, dont certaines publications kurdes n'hésitent pas à qualifier les idées de "science", il est un des rares endroits où l'on peut lire des interprétations plus critiques de la stratégie du chef du PKK et notamment des incohérences de sa défense lors de son récent procès.

L'hebdomadaire dispose ainsi d'une à deux pages d'opinions, sur un total de douze pages, ouvertes à des plumes extérieures mais faisant partie de la mouvance kurde au sens large. *Hêvi* a même ouvert ses colonnes à Server Tanilli, éditorialiste du quotidien turc *Cumhuriyet*, porte-parole d'une forme de kéralisme de gauche, certes sensible à la problématique des droits de l'homme mais peu suspect de sympathie à l'égard des revendications autonomistes kurdes.

Hêvi/Roja Teze réalise régulièrement de longues interviews avec des journalistes turcs progressistes tels que Koray Düzgören (4) - un des rares journalistes turcs à avoir couvert de manière indépendante la sale guerre qui déchire le Sud-Est de la Turquie - et Oral Çalışlar, éditorialiste à *Cumhuriyet*, ainsi qu'avec le député vert allemand d'origine turque Cem Özdemir, un des avocats d'Öcalan. Ont aussi été interrogés Ahmet Zeki Okçuglu, qui s'est illustré par sa critique de la défense d'Öcalan, ou Yavuz Önen, le président de la Fondation turque des droits de l'homme. Ceci permet de mesurer le degré d'ouverture d'une publication qui entend promouvoir la démocratie.

La défense de la langue et de la culture kurde

Dans un pays qui a érigé le jacobinisme en doctrine principale, les Kurdes ont été victimes d'une assimilation forcée qui n'a que partiellement réussi. La négation de l'identité kurde est passée par l'interdiction de la pratique et bien sûr de la promotion de la langue kurde, aujourd'hui pratiquée par une majorité de Kurdes. Mais la lire ou l'écrire reste l'apanage d'intellectuels conscientisés. Sa défense peut être un vecteur de combat politique qui ne nécessite pas de recourir à la lutte armée.

Hêvi/Roja Teze a donc choisi une formule bilingue turco-kurde qui a le mérite de pouvoir être lue par tout le monde. Deux à trois pages sur douze sont ainsi écrites en kurde, et concernent surtout des sujets culturels. Cette proportion encore assez faible s'explique par le fait que les journalistes kurdes eux-mêmes écrivent plus facilement en turc que dans leur propre langue. D'autre part, l'usage généralisé de la langue kurde suppose, dans les conditions actuelles en Turquie, un faible lectorat. Cela a dès lors des conséquences négatives en termes de financement dans la mesure où ce type de publication n'attire pas forcément la publicité.

On lit dans *Hêvi/Roja Teze* des articles de bonne qualité consacrés à la sauvegarde du folklore kurde et à des critiques littéraires. Un des plus grands kurdologues originaire de Turquie, Mehmet Emin Bozarslan, y tient une rubrique de grande qualité scientifique consacrée aux subtilités et richesses de la langue kurde. L'hebdomadaire traite de manière relativement sérieuse les questions historiques (5) qui bien souvent font l'objet d'interprétations mythifiées et douteuses. Il porte aussi un intérêt tout particulier aux Kurdes vivant à l'extérieur de la Turquie et notamment à ceux du Caucase ou du Kurdistan irakien qui, dans des circonstances historiques particulières, ont préservé leur culture d'origine sans se faire assimiler.

A un moment où le PKK semble avoir compris les limites de la lutte armée - ce qui n'implique pas automatiquement un changement de culture politique - imprimant ainsi à la question kurde en Turquie une nouvelle orientation, il est important que la société kurde puisse enfin être le lieu d'un débat interne contradictoire et démocratique. *Hêvi* et *Roja Teze*, qui ont toujours su garder leurs

distances à l'égard d'une mouvance radicale sans jamais se désolidariser de la cause kurde, restent un des rares endroits où l'on peut lire autre chose que le discours officiel turc et la logorrhée militante faisant la part belle au PKK.

Pierre Vanrie

Journaliste spécialisé sur la question kurde en Turquie et sur l'Iran. Il est aussi traducteur et rédacteur de la revue Espace Orient

- (1) Voir un historique des médias kurdes en Turquie (rubrique Archives)
- (2) Voir l'éditorial du dernier numéro de *Hevi* (rubrique Archives)
- (3) Voir l'article de Bayram Ayaz dans *Hêvi* (rubrique Archives)
- (4) Voir l'interview de Koray Düzgören parue dans *Espace Orient* (rubrique Archives)
- (5) Voir l'article de Mehmet Bayrak dans *Hevi* (rubrique Archives)

Liens

- Le rapport de Human Rights Watch sur la presse en Turquie "Violations of free expression in Turkey" : <http://www.hrw.org/reports/1999/turkey>
- Le rapport de Reporters Sans Frontières (RSF) sur la Turquie : <http://www.rsf.fr/carte/europe/rapport/totureturquie/turquie.html>
- Kurdistan Observer, site d'information, bien documenté et mis à jour régulièrement, sur les Kurdes : <http://www.mnsi.net/-mergan95/>
- Les journaux kurdes *Özgür Politika*, *Azadiya Welat* et *Özgür Bakis* ainsi que la télévision kurde CTV se trouvent sur le même site internet aux côtés du mensuel *Serxwebûn* (indépendance), l'organe officiel (en turc) du PKK: <http://www.ozgurpolitika.org> .
- Ozgur Politika <http://www.ozgurpolitika.org>: Quotidien kurde publié en turc en Allemagne, diffusé en Europe et proche des thèses défendues par le PKK.
- Ozgur Bakis <http://www.ozgurbakis.com>: Quotidien pro-kurde publié en turc en Turquie dont la ligne éditoriale est proche de Ozgur Politika
- Azadiya Welat <http://www.welat.com> : hebdomadaire kurde publié en kurde en Turquie, proche des thèses du PKK.
- Télévision kurde <http://www.ctvkurdish.com> : Ctv et Medya ont succédé à Med-TV, récemment interdite.